

Document généré le mardi 28 octobre 2025 à 12:44

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	28/10/25	28/10/25	8127	1	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP		MAPA				

Service : VILLE

Classification CPV :

Principale : **71241000** - Études de faisabilité, service de conseil, analyse

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE BESANÇON

Mme Anne VIGNOT - Maire

2, rue Megevand

25034 BESANCON

Tél : 03 81 61 50 50

SIRET 21250056500016



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet **Mission d'étude sur les liens entre précarité énergétique et moisissures dans les logements : volet 2 -Conseil sur le bâti et les équipements**

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée ouverte

Code NUTS FRC21

Durée 18 mois

Description Dans le cadre du projet de la Ville de Besançon intitulé « Agir contre la vulnérabilité énergétique et les moisissures dans le logement » (AcoVEM), la présente mission vise à réaliser une première phase de diagnostic et une seconde phase de préconisations à destination de la Collectivité afin d'identifier les causes d'apparition et d'aggravation des moisissures et proposer des outils et actions de remédiation et prévention.

Code CPV principal **71241000** - Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Forme
Les variantes sont refusées

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Sans objet

Forme juridique Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Formulaire DC1
Formulaire DC2

Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 30 % : Prix des prestations 70 % : Valeur technique o Connaissances du candidat relatives à l'objet du marché : note sur 20 o Méthodologie du candidat : note dans laquelle le candidat exposera : ? les enjeux et particularités du projet ? la méthodologie proposée au regard des enjeux particuliers du projet Note sur 30. o Moyens alloués au marché en termes de ressources humaines et de moyens techniques, adaptés pour mener à bien l'étude : ? Adéquation en termes de nombre et profil des personnes mobilisées ? Capacité à produire une étude à partir de croisement de macro-données et de données de terrain et restitution sous forme d'outil SIG accessible en ligne. Note sur 20.
Offres	Remise des offres le 12/11/25 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 90 jours , à compter de la date limite de réception des offres.
Dépôt	• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
Renseignements complémentaires	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Demandes et renseignements par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : https://www.marches.grandbesancon.fr
Marché périodique :	Non
Recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01 greffe.ta-besancon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Besançon 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01 greffe.ta-besancon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel (art L551.13 et suivants du CJA) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne) qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées Envoi le 28/10/25 à la publication